

CHRONIQUE

de la Semaine

Hebdomadaire d'informations générales, d'analyses et de publicité
www.chroniquedelasemaine.com

Politique : Quand la proximité du président Faure avec les populations du Togo profond suscite des émois déjà au sein de l'opposition P.3



Des clichés de la tournée du Président Faure Gnassingbé

Championnat D2 : La FTF suspend deux joueurs pour fraude sur identité P.7

Développement industriel :

Le Togo et le Gabon plus que jamais engagés P.4



Les Présidents Faure Gnassingbé et Ali Bongo

Journée Mondiale de la Douane : P.5

L'OTR appelle la jeunesse à plus d'engagement



Photo de famille

Tabligbo :

SAFER opérationnalise un péage moderne pour toutes les catégories de véhicules



Comment et pourquoi déclarer ses biens et avoirs :

La campagne d'information et de sensibilisation déjà lancée P.4



Le ministre Christian Trimua et la Médiatrice Awa Nana

Commande publique : Plus de saisine directe du comité de règlement des différends !



Aftar Touré MOROU, DG de l'ARCOP



Tabligbo : SAFER opérationnalise un péage moderne pour toutes les catégories de véhicules

S'acquitter de ses droits d'usage de la route au franchissement des postes de péage, c'est contribuer au financement de l'entretien de nos routes. Dans sa mission d'assurer ce financement de l'entretien du réseau routier national, sur la base d'un programme annuel de travaux, la Société Autonome de Financement de l'Entretien Routier (SAFER) mise beaucoup sur les recettes aux postes de péages. Pour mieux organiser la collecte de ces fonds qui représentent 35% des sources de financement de ladite société, l'installation des postes de péages modernes s'avère nécessaire.

C'est dans ce sens qu'un nouveau site de perception de droits d'usage de la route, construite par la SAFER à Tabligbo vient remplacer le kiosque qui servait aux opérations depuis décembre 2018 et qui ne prenait en compte que les véhicules de catégorie poids lourds. Situé à l'entrée Ouest de la ville de Tabligbo, la mise en exploitation de ce site construit dans des dispositions innovantes prend désormais en compte toutes les catégories de véhicules en franchissement.

L'entretien régulier et efficace des voies publiques, de même que l'ouverture des pistes rurales, dépendent des droits d'usage de la route collectés aux postes de péage. Le péage de Tabligbo sur la RN4, en prenant désormais en compte toutes les catégories de véhicules, vient renforcer la capacité de financement des travaux liés au maintien de la qualité et de la durabilité de l'ensemble du réseau routier national. Le poste devra

fonctionner à l'image des autres installés dans toutes les régions économiques du pays.

Les nouveaux tarifs aux péages sont fixés et rendus publics le 27 juillet 2022 par quatre émissaires du gouvernement à savoir Sani Yaya de l'économie et des finances ; Zouréhatou Kassah-Traoré des travaux publics ; Kodjo Adedzé du commerce puis Affoh Atcha-Dedji en charge des transports routiers, ferroviaires et aériens.

Ainsi, les droits d'usage de la route pour les engins à deux roues sont fixés à 50 fca ; 100 fca pour les tricycles ; les véhicules légers paient 500 fca de même que les minibus de 9 à 15 places. Les droits d'usage pour les bus autocars de 50 à 65 places s'élèvent à 1500 contre 2500 fca pour les poids lourds à deux essieux. Les poids lourds à trois, quatre et cinq essieux ont quant à eux l'obligation de payer 3000 fca et 3500 pour ceux de 6 à 7 essieux. Les véhicules comptant huit essieux et plus devront



payer 5000 fca.

Payer les droits d'usage de la route, c'est participer à la préservation des infrastructures routières. Pour un franchissement fluide et un fonctionnement plus efficace des postes de péage, la SAFER invite les usagers au respect des dispositions mises en place.

En prélude à la mise en exploitation du poste de Tabligbo, les populations riveraines ont bénéficié d'une campagne de sensibilisation dont l'objectif est de présenter la mission que l'Etat a confiée à la SAFER en lui attribuant l'exploitation des péages sur toute l'étendue du territoire national.

Au cours du mois de janvier 2023, les autorités de la préfecture de Yoto ont suffisamment échangé et partagé avec les populations sur

les comportements à adopter lors du franchissement de tout poste de péage. Autour du préfet de Yoto, Lieut. Col. Djossou E. Agossa, ces rencontres de partage ont réuni plusieurs personnalités dont le directeur général de la SAFER ; les chefs traditionnels ; les autorités administratives, politiques, judiciaires, coutumières ; des opérateurs économiques ; les responsables des organisations de la société civiles etc.

« C'est dans le souci de permettre aux usagers de la route Tabligbo-Tsévié de jouir d'un trafic paisible que le gouvernement a installé un poste de péage sur ledit tronçon pour permettre son entretien et lui éviter une dégradation comme avant septembre 2016. Au vu des différentes peines subies avant 2016 sur la nationale n°4, je vous con-

vie à plus de lucidité et de sincérité pour une analyse approfondie des données et informations qui seront soumises à votre attention, puisqu'il s'agit des points qui définissent et retracent le fonctionnement du nouveau péage de Tabligbo », a expliqué le préfet à l'ouverture des échanges le mercredi 25 janvier 2023 tenue au centre communautaire de la ville.

Pour rappel, la SAFER exploite actuellement 14 postes de péage repartis sur toute l'étendue du territoire national. La société a d'abord hérité d'un ensemble de 04 postes de péage en exploitation par l'ex-CAPER dont le 1er a été construit sur la nationale n°2 au niveau de Vodougbe dans la préfecture des Lacs et mis en service dès juillet 2006.

Trois autres postes ont été mis en exploitation à partir de juillet 2007. Il s'agit de Davié, de Sanguéra et de Sotouboua. Le gouvernement togolais a également confié à la SAFER la gestion de nouveaux sites à savoir les postes de péage d'Aledjo (préfecture d'Assoli) ; de Défalé (préfecture de Doufelgou) tous deux mis en exploitation en janvier 2015 ; de celui de Ponio (préfecture de Tône) en mai 2018 et d'Adéta (préfecture de Kpélé) en septembre 2018.

Entre 2020 et 2021, les postes d'Aképédo dans l'Avé, de Kpomé dans le Zio et de Notsé dans le Haho se sont ouverts aux usagers de la route. Situé sur la RN1 à l'entrée Sud de la ville de Mango, le poste de péage de Mango, le plus récent est entré en service le 5 mai 2022.

Daniel A.

HAPLUCIA : Aba Kimelabalou succède à Wiyao Essohana

Par un décret signé par le président de la République Faure Gnassingbé, le président de la Haute autorité de prévention et de lutte contre la corruption et les infractions assimilées (HAPLUCIA), Wiyao Essohana est remplacé à la tête de l'institution administrative indépendante, chargée de promouvoir et de renforcer la prévention et la lutte contre la corruption et les infractions assimilées dans les administrations, les établissements publics, les entreprises privées et les organismes non étatiques. Ce décret est signé le 24 janvier 2023 et porte nomination du président de la Haute autorité de prévention

et de lutte contre la corruption et les infractions assimilées (HAPLUCIA), sur rapport du ministre des droits de l'homme. Le rapport relève que Monsieur Aba Kimelabalou, Magistrat du premier grade, précédemment Directeur Général du Groupe Intergouvernemental d'Action contre le Blanchiment d'Argent en Afrique de l'Ouest (GIABA), est nommé Président de la Haute Autorité de prévention et de lutte contre la corruption et les infractions assimilées (HAPLUCIA).

En effet, il faut dire que M. Wiyao Essohana faisait partie des sept (7) membres de la Haute autorité nommés par décret du Président de la République le 3 janvier 2017.



Aba Kimelabalou, nouveau président de HAPLUCIA

L'opinion nationale continuera de lui reprocher l'absence de répression contre la corruption durant les six ans de gestion, alors même qu'il clamait en 2019: «On va nous sentir sur le plan de la répression aussi!». Son remplaçant, Aba Kimelabalou, qui était juge à la cour africaine des droits de l'homme et des peuples, a été élu en février 2018

et a présidé le principal organe de lutte contre le blanchiment de capitaux, la criminalité, le financement du terrorisme, les criminalités transfrontalières, etc. dans l'espace CEDEAO durant quatre ans. Il est remplacé depuis le 1er août 2022 par Edwin W. Harris Jr.

élitedafruique.com

Retrouvez
Chronique de la Semaine
chaque jeudi dans
les kiosques

CHRONIQUE
de la Semaine

63 Rue Bekpo, Tokoin Ouest
Récépissé n°0338/05/03/08
28 BP : 23 Lomé - Togo
Tél: 92 40 38 43/70 35 35 97
Société de Presse : CHRONIQUE
DE LA SEMAINE SARL-U

Responsable

**Julienne Pawimondom
BELEI-ALZIOU**

Directeur de la Publication

**Daniel E. ASSOTE
Tél. 92 40 38 43**

Rédactrice en Chef

Ampliaba AGHEY-LAWSON

Rédaction

Carole A., Daniel A., Kapo A.

Imprimerie SDR/Tirage : 2000 ex.

Politique : Quand la proximité du président Faure avec les populations du Togo profond suscite des émois déjà au sein de l'opposition

Accusé à tort et à travers par ses détracteurs de l'opposition d'être loin des réalités nationales ou encore d'être vomé par la population, le président Faure Gnassingbé a une fois encore démontré sa proximité aux côtés de la population à travers la poursuite des rencontres organisées ou inopinées avec toutes les couches sociales de notre pays.

Engagé plus que jamais à sortir le peuple togolais de la pauvreté à travers la concrétisation de la feuille de route gouvernementale, le chef de l'Etat ne se contente pas seulement des rapports et des comptes rendus des membres de l'exécutif et de ses proches collabora-

(FOPAT) qu'il a initié et qui lui permet d'échanger directement avec les agriculteurs à travers tout le pays, le président de la république va aussi à la rencontre des acteurs des autres secteurs notamment l'administration publique, la santé, l'industrie etc. un périple qui a conduit ce



Faure Gnassingbé a poursuivi en relevant que : « Nous continuerons d'investir dans l'amélioration de l'offre de services de santé, au plan des infrastructures et de la formation des ressources humaines ». Notons que le secteur de la santé se trouve être un des chantiers prioritaires du gouvernement qui ne ménage aucun effort pour renforcer le plateau technique mais également pour réhabiliter les infrastructures sanitaires en vue de les rendre conformes aux normes universelles.

Visite de l'Usine Steel Cube de Kara par le chef de l'Etat

En marge de cette sortie de terrain dans les deux structures hospitalières le Président de la République, Faure Gnassingbé, s'est rendu le même jour à l'Usine Steel Cube, spécialisée dans la production de fer à béton à Kara. Là aussi il s'est entretenu avec les promoteurs et les a félicités pour « les résultats obtenus dans la des-



La rencontre de Kara qui se veut interactive et dynamique, a donc porté principalement sur la feuille de route abordée à travers sa vision, son pilotage stratégique et opérationnel et les facteurs qui doivent en garantir le succès.

Faure Gnassingbé dans son intervention a félicité les participants à la rencontre pour leurs contributions respectives, et a insisté sur le besoin d'un engagement renouvelé, car, pour lui, « les enjeux de l'heure imposent une accélération de l'action publique ».

À cet effet, le Président de la République a réaffirmé sa volonté de renforcer davantage les services déconcentrés pour une mise en œuvre accélérée et efficace des projets structurants de la feuille de route dans les secteurs à fort impact économique et social.

« Les acteurs étatiques en régions et dans les préfectures doivent, à l'instar des plus hautes autorités, faire preuve d'agilité et de capacité d'adaptation tout en intégrant constamment la donnée sécuritaire pour maintenir la présence et la proximité de l'Etat auprès des populations

ables, car personne ne doit être laissé de côté. À l'issue des travaux, les participants ont exprimé leur gratitude au chef de l'Etat pour cette opportunité d'échanges et sa disponibilité d'écoute et se sont engagés à poursuivre la mise en œuvre et le suivi diligent des projets de la feuille de route.

Visite de deux centres de santé à Kara par le chef de l'Etat

Dans l'optique de faire le suivi des « travaux de réhabilitation avec la mise en

teurs. Pour mieux cerner la situation des projets initiés, le président Faure a mis le cap depuis quelques semaines sur des discussions interactives et dynamiques d'une part avec les responsables régionaux, impliqués à divers niveaux dans la mise en œuvre, l'évaluation et le suivi des projets prioritaires de la feuille de route gouvernementale Togo 2025 et d'autre part avec les responsables des sociétés, des institutions et de la population bénéficiaire. Une initiative qui suscite au sein de la population tant d'admiration, d'ovations et d'encouragements au chef de l'Etat. Cependant, au lieu de reconnaître aussi cette adhésion populaire de la population à la politique de développement du président, certains leaders de l'opposition incapables de réunir un millième de cette foule immense, évoquent plutôt une précampagne électorale. « On l'accusait d'être plus tourné vers l'extérieur que vers les souffrances du peuple togolais. Aujourd'hui il se rapproche de ce peuple c'est une bonne chose mais juste pour préparer le terrain pour les élections en vue », a déclaré Nathanaël Olympio sur un media de la place. Cette frustration de l'opposition démontre à suffisance sa peur face aux échéances électorales prochaines.

En effet, parallèlement au forum des producteurs agricoles du Togo

dernier le mardi 24 janvier à Kara, à une rencontre d'échanges, de partages et d'écoute avec les directeurs régionaux des services déconcentrés des régions Centrale, de la Kara et des Savanes. L'activité, à laquelle ont pris part plusieurs membres du gouvernement, représente la première phase de la série des rencontres prévues dans les autres régions du pays

Rencontre de Kara entre le chef de l'Etat et les directeurs régionaux des services déconcentrés des régions Centrale, de la Kara et des Savanes



L'initiative qui émane du chef de l'Etat lui-même s'inscrit dans l'optique de rencontres régulières avec les acteurs impliqués à divers niveaux dans la mise en œuvre, l'évaluation et le suivi des projets prioritaires de la Feuille de route gouvernementale à l'horizon 2025.

sur toute l'étendue du territoire », a précisé le chef de l'Etat.

Faure a clairement rappelé que le maître-mot demeure l'efficacité et la délivrance de résultats qui ont un impact réel et sensible sur la vie des togolaises et togolais, en particulier les plus vulné-



œuvre des projets de modernisation et d'extension de ces infrastructures sanitaires », le chef de l'Etat, Faure Gnassingbé, a visité, jeudi 26 janvier dernier, deux centres hospitaliers de Kara.

Le Président de la République, Faure Gnassingbé, était à la tête d'une délégation, qui a fait une descente de terrain dans la région de la Kara, notamment le centre hospitalier universitaire (CHU) et du centre hospitalier régional (CHR) de Kara. La délégation s'est ébranlée dans les deux hôpitaux publics de la dite région où, le Chef de l'Etat a pris langue avec le personnel soignant.

« Je me réjouis de l'engagement noté auprès du personnel soignant que j'ai exhorté à maintenir un professionnalisme exemplaire et une disponibilité constante afin d'apporter du soulagement aux patients », s'est exclamé le Chef de l'Etat sur les canaux de communication, notamment Link, Twitter et Facebook.

serte du marché local en matériaux de construction » et les emplois créés. Le gouvernement accorde une place importante au secteur privé qui reste un « indispensable partenaire » pour la réussite de la stratégie de développement

Installée sur une superficie de 5 hectares dans la Zone Franche de Kara, l'unité est une initiative du groupe indien HCURE IMPEX LLP, soutenue par l'Etat togolais. Son modèle est basé sur la récupération et la transformation de déchets. En activité depuis 2019, la société Steel Cube (SCT) a exporté plus de 20 000 tonnes de fer à béton de qualité FE 500 en 2021. L'usine implantée à Kara, revendique plus de 500 emplois directs créés et surtout l'utilisation de matières premières issues des localités environnantes (Dapaong, Sokodé, Bassar, Cinkassé, Sotouboua).

Daniel A.

Comment et pourquoi déclarer ses biens et avoirs : La campagne d'information et de sensibilisation déjà lancée

Annoncée le 11 janvier 2023 par le gouvernement, la campagne nationale d'information et de sensibilisation sur la déclaration des biens et avoirs, vient de démarrer officiellement. Le ton a été donné le mardi 31 janvier à Lomé par le Ministre des Droits de l'Homme, de la Formation à la Citoyenneté, des Relations avec les Institutions de la République, Christian Eninam TRIMUA, représentant le chef de l'État en présence de la médiatrice de la république, Awa Nana Daboya, du ministre de la communication, Akodah Ayewouadan et des personnalités politiques, administratives, religieuses et traditionnelles.



Photo de famille après le lancement de la campagne

Depuis quelques années déjà, notre pays le Togo, sous le leadership du président Faure Gnassingbé, s'est résolument engagé dans une politique de réforme et de modernisation de nos institutions et une gouvernance axée sur la transparence. A cet effet, diverses mesures institutionnelles, législatives ont été prises dans le cadre de la promotion de la bonne gouvernance administrative et économiques, notamment la déclaration des biens et avoirs.

En prenant l'initiative de cette campagne, en collaboration avec le gouvernement, le Médiateur de la République souhaite favoriser l'appropriation par les

assujettis, du contenu des textes sur la déclaration de biens et avoirs afin de susciter leur adhésion pour un bon déroulement du processus.

« Impérieuse activité de communication, d'explicitation et de compréhension, cette campagne est une étape importante dans la mise en œuvre de la Loi Organique n°2020-003 du 24 janvier 2020 modifiée par la loi organique n°2021-013 du 1er juillet 2021 qui permettra également de renforcer la confiance des assujettis vis-à-vis du processus, en créant les conditions d'une bonne collaboration entre l'administration et ses administrés. C'est enfin pour nous, l'occasion d'informer et de former le public sur les autres attributions du

Médiateur de la République, notamment celle relative à la réception et à l'examen des réclamations des citoyens contre l'administration publique, de veiller à l'exécution des décisions de justice et de remédier à tout dysfonctionnement administratif, en un mot, à la mal administration », a fait savoir à cette occasion, la Médiatrice de la République, Mme Awa Nana-Daboya.

Pour elle, la sensibilisation des assujettis à la déclaration de biens et avoirs, et au-delà de l'ensemble de la population, s'avère une nécessité impérieuse pour la réussite du processus amorcé par le pays.

Ainsi, il s'agira au cours de cette campagne nationale, de mobiliser les citoyens autour du processus de déclaration de biens et avoirs. Il est prévu à cet effet des ateliers d'information et d'échanges dans le grand Lomé et les 5 grandes régions économiques du pays.

« La campagne marquera le coup d'envoi de l'enregistrement effectif des déclarations de biens et avoirs par les services du Médiateur de la République », a ajouté le Médiateur, qui par ailleurs, a été le premier à se conformer à la loi organique, en déclarant le 24 janvier 2022, ses biens et avoirs devant la Cour Constitutionnelle.

Le lancement de cette campagne nationale a été suivi d'un premier atelier d'information et d'échanges. Il a réuni les acteurs du grand Lomé. Occasion pour le Ministre des Droits de l'Homme, de la Formation à la Citoyenneté d'inviter les participants à s'impliquer pour accompagner l'initiative du gouvernement dont l'objectif est de garantir la transparence dans la gestion des affaires publiques.

« Cette campagne s'inscrit dans la droite ligne des efforts du Gouvernement tendant à promouvoir la transparence dans l'exercice des fonctions publiques, à garantir l'intégrité et la probité des serviteurs de l'Etat et à prévenir l'enrichissement illicite chez les Hautes Personnalités, Hauts Fonctionnaires et Agents Publics », a rappelé le porte-parole du gouvernement. Par ailleurs, cette campagne vise également à accroître la visibilité de la médiatrice de la République par la présentation de ses missions, de son organisation et de son fonctionnement.

Près de 2000 participants issus du secteur privé, des partis politiques, des centrales syndicales, des médias officiels et privés, des autorités religieuses et traditionnelles et des acteurs de la société civile seront touchés par cette campagne

Faut il le rappeler, la déclaration des biens et avoirs, encore appelée déclaration de patrimoine est un mécanisme mis en place par le gouvernement et qui consiste en un inventaire de l'ensemble des biens d'une catégorie de personnes physiques exerçant une fonction publique ou un mandat effectif, et déposé par cette dernière auprès du Médiateur de la République togolaise. Une mesure qui vise à lutter contre la corruption et qui œuvre pour la transparence dans la gestion des deniers publics et la promotion de la redevabilité.

Ampiaba A.

Développement industriel :

Le Togo et le Gabon plus que jamais engagés

Comme il l'avait souhaité lors de son passage à Lomé du 30 novembre au 1er décembre 2022, le président gabonais Ali Bongo Ondimba a tenu parole en invitant son homologue togolais à une visite officielle à Libreville. C'est dans ce cadre que le Président de la République, Faure Essozimna Gnassingbé, a effectué une visite de travail et d'amitié du 30 au 31 janvier dernier en République du Gabon. Les deux chefs d'Etat qui s'étaient rencontrés en novembre dernier à Lomé, ont poursuivi dans la capitale gabonaise leurs échanges fructueux sur plusieurs questions d'intérêt commun pour l'épanouissement des deux nations, notamment leur industrialisation.



Le Président Faure met un plant pour immortaliser son passage au Gabon

Ce déplacement du chef de l'État qui intervient deux mois après la visite officielle de son homologue gabonais, Son Excellence Ali Bongo Ondimba, à Lomé vise essentiellement le renforcement des partages d'expériences en matière d'investissement et de l'industrialisation des deux

pays amis. En matière de transformation industrielle, les deux pays partagent la même vision qui se traduit notamment par la création de plateformes industrielles spécialisées.

En effet, au cours de cette visite de 48 h à Libreville, le Président togolais, Faure Gnassingbé s'est rendu à la Zone économique

spéciale (ZES) de Nkok, lundi 30 janvier 2023 où il a mis en terre, un plan sur le site pour immortaliser son passage.

Plateforme d'envergure destinée à accueillir des investisseurs et industriels, la ZES de Nkok est un important pôle de transformation des matières premières locales et de création d'emplois, à l'instar de la Plateforme industrielle d'Adetikopé.

Accompagné de son hôte, le Président Ali Bongo Ondimba, le chef de l'État togolais est donc allé à la découverte de nombreuses unités industrielles installées dans la ZES, ainsi qu'un important centre de formation professionnelle.

L'exploitation et la transformation du bois ont en particulier retenu l'attention des visiteurs. Les deux chefs d'État ont en effet procédé au lancement des activités de l'Africa View Natural Resources, première usine de fabrication de panneaux de particules implantée en Afrique centrale, pour la valorisation à 95% des rebuts de bois. Ils ont à cette occasion réaffirmé l'importance d'un développement industriel durable et respectueux de l'environnement.

Essobiou A.

Digitalisation des services publics : La demande du duplicata du certificat de nationalité en ligne lancée

Le Ministre Pius Agbetomey de la justice a procédé le 19 janvier dernier au lancement de la plateforme digitalisée de demande de duplicatas du certificat de nationalité togolaise. Il est également possible de suivre en ligne le traitement du certificat mère. Avec ce lancement, c'est la stratégie nationale de digitalisation des services publics qui est en marche. Cette stratégie s'inscrit dans la politique de rapprochement des services publics des populations. Pour obtenir désormais votre duplicata de nationalité, il vous suffira d'aller sur la plateforme digitalisée <https://service-public.gouv.tg> et le tour est

joué. Une phase pilote avait été lancée en février 2022 portant sur la création des centres de production des duplicatas des certificats de nationalité dans les chefs-lieux de région et dans les préfectures d'Agoenyvè et du Golfe.

Il faut préciser qu'une fois la demande faite, les retraits se font à la direction de la nationalité ou dans un centre de traitement situé dans l'une des 17 préfectures ou dans un bureau de poste.

Après le casier judiciaire, c'est désormais le duplicata de la nationalité qui se fait désormais en ligne.

Carole A.

Journée Mondiale de la Douane : L'OTR appelle la jeunesse à plus d'engagement

Comme par le passé, la journée mondiale de la douane célébrée chaque 26 janvier a été observée cette année au Togo par l'Offre Togolaise des Recettes (OTR). Cette édition 2023 a permis aux autorités douanières de notre pays de mettre en exergue l'importance de la jeune génération dans l'engagement de la protection de l'environnement, l'intégralité et l'inclusivité.

La commémoration de cette la journée internationale de la douane initiée par l'Organisation mondiale des douanes (OMD) a pour but de réfléchir sur différentes thématiques liées à la promotion dudit secteur. À cette occasion, les administrations douanières à travers le monde, membres de l'OMD organisent différents types d'activités en vue de promouvoir et célébrer la profession douanière. Pour cette édition 2023, la célébration de cette journée est placée sous le signe de «

l'accompagnement de la nouvelle génération, la promotion du partage des connaissances et le renforcement de la fierté de la profession douanière.»

Ainsi, l'objectif visé à travers le choix de ce thème consiste à placer le capital humain, et en particulier la nouvelle génération, au cœur de la transformation du service douanier. Un objectif qui cadre fort bien avec la politique des actuels dirigeants de l'OTR depuis leur arrivée à la tête de l'institution en 2019. Au Togo, plusieurs activités



Photo de famille

ont marqué cette journée. Il s'agit notamment d'une Conférence-débats sur l'Éthique et la déontologie de la profession douanière, le Partage d'expérience avec l'ancien Commissaire chargé du commerce, des Douanes et de la libre circulation ainsi qu'une cérémonie de Remise de certificats. Il s'agit de certificats délivrés par l'Organisation Mondiale des Douanes, aux acteurs du monde académique et professionnel qui ont œuvré dans le transfert de compétences pour la formation de la nouvelle génération.

Dans son discours, le Commissaire Général des douanes et droits indirects, Atta-Kakra Éssien a relevé le rôle important de la jeune génération et son engagement dans la protection de l'environnement, l'intégralité et

l'inclusivité. Il a invité en outre les nouveaux engagés à « apprendre à connaître cette culture et s'y adapter afin de contribuer à la réalisation d'un objectif commun. Dans ce contexte, la douane doit chercher à adopter une culture organisationnelle qui favorise le partage des connaissances en vue d'atteindre ses objectifs. » Pour lui, les douanes contribuent à l'édification des nations, facilitent les relations économiques entre les pays et protègent les citoyens contre le trafic illicite, ce qui fait que les agents sont extrêmement fiers d'appartenir à la famille douanière. Outre ces échanges thermiques, l'édition de cette année a été aussi marquée par les activités sportives qui se sont déroulées en différée le samedi 28 janvier dernier. Parti donc du siège de l'Office, le

cortège a sillonné à la marche certaines artères de la capitale, pour enfin rallier le siège, pour des exercices d'étirement, ceci en présence de certains cadres de l'OTR, notamment le Col Agoro Médjessiribi, du Directeur régional des Sports, et d'une forte colonie des nouvelles recrues pour le compte de la surveillance du territoire. « Cette marche est le lieu de montrer à la nouvelle génération que le sport fait partie intégrante des disciplines qui doivent être pérennisées, et est utile lorsqu'on s'inscrit dans un corps comme la Douane », a expliqué le Col Agoro Médjessiribi.

Pour le Directeur régional des Sports du Grand Lomé, Akakpo Issola, « cette commémoration de la JMD vient à point nommé pour encourager les jeunes qui devraient s'adonner à la pratique du sport. Ceci tombe à pic par rapport aux Journées nationales des sports (JNS) instaurées par le gouvernement, sous le leadership du Chef de l'Etat, SE Faure Essozimna Gnassingbé qui fait du sport un vecteur de cohésion sociale sur tous les plans ».

Carole A.

Commande publique : Plus de saisine directe du comité de règlement des différends

L'ARMP a lancé lundi dernier à Lomé, une campagne nationale de vulgarisation du code d'éthique et de déontologie dans la commande publique. « Tout recours adressé directement au CRD de l'ARCOP sans un recours gracieux préalable exercé auprès de l'autorité contractante sera déclaré irrecevable », c'est l'essentiel du message livré par le DG Aftar Touré MOROU de l'ARCOP.

Au Togo, les opérateurs économiques soumissionnaires lésés lors des appels publics à concurrence, ne pourront plus saisir directement le comité de règlement des différends de l'autorité de régulation de la commande publique (ARCOP). Selon la nouvelle procédure, les candidats concernés doivent d'abord, déposer leur recours auprès de la personne responsable des MP, qui doit rendre sa décision sous cinq jours. Et c'est en cas de non satisfaction, que le CRD peut être saisi. L'intégralité du communiqué



Aftar Touré MOROU,
DG de l'ARCOP

COMMUNIQUE DE L'AUTORITE DE REGULATION DE LA COMMANDE PUBLIQUE (ARCOP)

L'ARCOP porte à la connaissance des opérateurs économiques et des potentiels soumissionnaires aux appels publics à la concurrence que, conformément aux dispositions des articles 35 et suivants de la loi n° 2021-033 du 31 décembre 2021 relative aux marchés publics, tout candidat ou soumissionnaire qui s'estime injustement écarté des procédures de passation des

marchés publics est tenu de déférer ses contestations devant la personne responsable des marchés publics (PRMP) de l'autorité contractante avant de saisir le Comité de règlement des différends (CRD) de l'ARCOP des décisions rendues par celle-ci ou en l'absence de son silence.

Par conséquent, tout recours adressé directement au CRD de l'ARCOP recours gracieux préalable exercé auprès de l'autorité contractante sera déclaré irrecevable.

OTM : Fabrice Pétchezi rempile

Les 08 organisations de presse qui composent l'Observatoire Togolais des Médias (OTM) se sont données rendez-vous pour leur traditionnelle Assemblée Générale le samedi 28 janvier 2023.

Sa prise de fonction a débuté le 23 octobre 2020. L'équipe de L'OTM en fin de mandat était face à son Conseil Consultatif pour un bilan le samedi 28 janvier 2023. La présentation du rapport d'activités, la présentation du rapport financier, la présentation du rapport moral avec pour point d'orgue l'élection de la nouvelle équipe ont animé les travaux. Le Président sortant, Fabrice Pétchezi a été reconduit pour un second mandat de 2 ans. Il promet que l'OTM sera renforcé dans ses prérogatives. « Au delà des charges classiques dévolues au bureau de l'OTM, on a un projet qu'on a réussi à avoir avec l'Union Européenne qui sera porté par une structure Sénégalaise. On aura à faire beau-



Fabrice Pétchezi, Président de l'OTM

coup dans la promotion de la liberté de presse et dans la protection des droits de l'homme. L'OTM a pris une autre envergure depuis quelques mois. La nouvelle loi place l'OTM au centre dans la désignation des membres de la HAAC. Cela fait partie des éléments qui vont nous préoccuper au cours de ce second mandat », a-t-il indiqué. A l'issue de l'élection, voici le visage du nouveau bureau:

Président : Fabrice Pétchezi

Vice Président : Tagba Blandine
Secrétaire Général : Fidèle Louyah
Trésorier: Koudjonou Estelle
Rapporteur: Narcisse Prince Agbodjan
Conseiller: Béni Sylvestre
Conseiller : Akoli Yoaness
Conseiller : Atsa N'lassindi
Conseiller : Zangaba Appui
Conseiller : Ignace Daka Tankroukou.

Carole A.

Criminalité environnementale : Plus de 100 millions de requins tués l'an, 4000 éléphants braconnés en Afrique chaque année, l'hécatombe !

La criminalité environnementale progresse, notamment, celle liée au trafic d'espèces sauvages et de bois, représentant la quatrième source de revenus criminels, après les stupéfiants, la contrefaçon et la traite d'êtres humains. World Wildlife Fund soutient que plus de 4000 éléphants sont braconnés en Afrique, uniquement pour leur ivoire. Et, les estimations indiquent que plus de 100 millions de requins sont tués chaque année, soit plus de 3 requins massacrés chaque seconde en moyenne. Un nombre incroyable !

Ce génocide animal rythme avec l'extinction des espèces animales protégées. En effet, quelques 17 espèces dont les éléphants et les requins, comme tant d'autres, sont tuées et vendues pour leur viande, leur aileron, leur ivoire, pour fabriquer des meubles ou des instruments de musique, servir d'animaux de compagnie ou enrichir une collection.

Selon l'UICN, environ 60 % des requins sont actuellement en danger d'extinction. Un bien mauvais présage pour les océans car la disparition de ces prédateurs-clés qui trônent tout en haut de la chaîne alimentaire aurait de lourdes conséquences pour les écosystèmes marins.

En novembre dernier, les Etats du monde ont été conviés à se prononcer, sur proposition mexicaine, sur l'inscription des requins-taupes à l'annexe II de la CITES, la Convention sur le commerce international d'espèces de faune et de flore menacées d'extinction. Dans cette nouvelle liste rouge, six espèces sont classées en « danger critique », dont trois pour la pre-

mière fois. Les requins se retrouvent menacés d'extinction, victimes de l'appétit humain pour leur chair et leurs ailerons.

Les requins tout comme les éléphants souffrent particulièrement de la destruction de leur habitat naturel, du braconnage et de la surpêche qui les privent de certaines de ses sources de nourriture.

L'aménagement des littoraux par l'Homme, la pollution marine et les techniques de pêche destructrices ont tous des incidences sur les habitats naturels marins dont dépend la survie des populations de requins. S'ajoute également le changement climatique auquel nous devons d'importantes transformations qui modifient déjà la distribution de l'espèce et de ses proies. Il n'y a pas que pour sa chair que le requin blanc est chassé à travers la planète. Son foie est également utilisé pour faire de l'huile, sa peau est transformée en cuir qui donnera chaussures, sacs ou portemonnaie, et ses dents sont vendues aux touristes sous forme de colliers.

Les éléphants sont également abattus dans certaines parties de l'Afrique, pour garder la taille des troupeaux



gérable et contenue dans les réserves. Le nombre d'abattages annuels, dans le cadre d'une politique délibérée, varie d'une année à l'autre, mais dépasse probablement 500 par an.

Par exemple, un bras de fer subsiste entre quelques pays africains et la CITES sur la décision ou non de la reprise du commerce de l'ivoire. Ceux d'Afrique australe dont le Zimbabwe, la Namibie, le Botswana et l'Afrique du Sud, veulent avoir l'autorisation pour vendre leurs stocks d'ivoire pour financer leurs politiques de conservation des espèces protégées en voie d'extinction. Ce que la trentaine d'autres pays de la coalition pour l'éléphant d'Afrique ne veut du tout pas entendre et exige la plus stricte interdiction du commerce de l'ivoire à tous les Etats du continent.

En 2021, la liste rouge de l'Union internationale pour la conservation de la nature

(UICN), qui évalue les probabilités de survie des espèces, a fait passer l'éléphant de savane qui vit en Afrique australe, du statut de « vulnérable » à celui de « en danger d'extinction ». L'éléphant de forêt, dont l'aire de répartition couvre la bande sahélienne et le bassin du Congo, a, lui, été classé « en danger critique d'extinction ».

Au Togo, la population d'éléphants a subi dans les années 90, des pressions qui se sont traduites par l'envasement des parcs animaliers à des fins anthropiques, mettant en mal les rapports entre les éléphants et les hommes. Néanmoins, il y a des éléphants qui vivent dans le parc de Fazao Malfakassa et d'autres à Djamdè. Ceux de Djamdè ne vivent pas dans leur milieu naturel.

Pourtant, des séances de sensibilisation sur la protection des espèces en voie d'extinction dont l'éléphant et le requin sont souvent faites.

Aussi, les autorités avaient suspendu l'immatriculation des navires de pêche et la délivrance de licences de pêche aux navires étrangers. Plusieurs navires battant pavillon togolais avaient été radiés du registre pour suspicion de pêche illégale dans les eaux d'autres pays.

Même les organisations internationales, dont EAGLE-Togo, appuient les autorités dans la protection des espèces protégées en voie d'extinction. C'est dans cet ordre que cinq trafiquants avaient été arrêtés au moment où ils s'apprêtaient à écouler deux grosses défenses d'éléphant, les 26 et 27 août 2022 à Sokodé. A Lomé, trois trafiquants ont été également arrêtés en flagrant délit de détention, de circulation et de commercialisation illégale de deux grosses défenses d'éléphant le 12 novembre 2022, dans un quartier périphérique de la capitale.

Stopper l'hécatombe des requins et d'éléphants très prisés dans la médecine asiatique pour leurs soi-disant vertus aphrodisiaques, reste une équation. Certes, les pays dont le Togo, disposent des textes qui sanctionnent les trafiquants d'espèces protégées, mais le commerce illégal des pièces des espèces en voie d'extinction prend toujours de l'ampleur. (EAGLE-Togo/JAN/2023)

Cameroun : Après l'assassinat d'un journaliste, colère et peur chez ses pairs

Martinez Zogo a été enlevé le 17 janvier dans la banlieue de la capitale, devant un poste de gendarmerie. Son corps, qui avait manifestement subi d'importants sévices, a été retrouvé cinq jours plus tard, le 22 janvier.

La mort du journaliste Martinez Zogo est un véritable choc pour la profession au Cameroun. Martinez Zogo était connu pour dénoncer régulièrement des personnalités du monde des affaires, notamment pour détournements de fonds. Aujourd'hui, ses confrères craignent pour leur vie.

Prince Nguimbous ne cache ni sa colère, ni sa peur. Une affichette sur le ventre: «Si je parle, je meurs», il rend lundi 23 janvier un dernier hommage,

comme une centaine de journalistes camerounais, à Martinez Zogo, enlevé et retrouvé mort, le corps mutilé.

Ses confrères et consœurs sont venus déposer fleurs et bougies au siège de sa radio privée Amplitude FM, à Yaoundé, où il animait quotidiennement une émission dénonçant l'affairisme et la corruption dans ce pays d'Afrique centrale dirigé d'une main de fer depuis plus de 40 ans par un même homme, Paul Biya, et son tout puissant parti.

Enlevé le 17 janvier dans la banlieue de la capitale, devant un poste de gendarmerie, Arsène Salomon Mbani Zogo, dit «Martinez», 50 ans, est retrouvé mort cinq jours plus tard dimanche. «Son corps a manifestement subi d'importants sévices», a annoncé le gouvernement. «Journaliste respecté (...), il

dénonçait régulièrement des détournements de fonds présumés par des personnalités connues, notamment du monde des affaires. Son probable assassinat s'ajoute à la trop longue liste des personnes tuées, violentées, condamnées ou intimidées au Cameroun pour s'être exprimées sur des violations des droits humains, et cela dans une impunité totale», s'est émue lundi Amnesty internationale.

«Terreur»

«Il est allé à la gendarmerie, il a crié, mais personne n'a rien fait», s'énerve Chantal Roger Tchuisse, directeur du journal La tribune de l'Est. «C'est le règne de la terreur. On a l'impression que si un journaliste parle, il va mourir», abonde Prince Nguimbous. Quand les photographes s'intéressent à lui, ses confrères, tout de noir vêtus pour la plu-



part, hésitent à s'associer à sa colère, certains s'écartent même pour ne pas être sur la photo. Car la peur, qu'ont sans doute voulu instiller les assassins de Martinez Zogo dans la profession, est palpable.

«Nous appelons le peuple à se mobiliser face à cette terreur étatique instaurée au Cameroun, pour exiger un Etat de droit»

Philippe Nanga, représentant de l'ONG Un Monde Avenir «On m'a dit que je suis une cible, mais je suis étonné que la police ne se soit pas encore rapprochée de moi», ose pourtant le directeur de la

publication d'un journal. Mais il requiert l'anonymat, pour sa sécurité. À Douala, la capitale économique, les langues se déliaient plus facilement lundi 23 janvier, au sein de plusieurs groupes de la société civile et d'ONG rassemblés pour une conférence de presse au siège du Réseau des Défenseurs des Droits Humains en Afrique Centrale (REDHAC).

«Nous appelons le peuple à se mobiliser face à cette terreur étatique instaurée au Cameroun, pour exiger un Etat de droit», assène Philippe Nanga, représentant de Un Monde Avenir. Dans un pays où des journalistes et des opposants passent facilement de longues périodes derrière les barreaux, parfois sans jugement, selon les ONG nationales et internationales, les appels à la mobilisation sont rares. «Torture»

AFP

D2 : la FTF suspend deux joueurs pour fraude sur identité

Il s'agit des joueurs Sanday Awasa de Foukpa et Kodjovi Kpokla de l'Etoile Filante qui sont tous, jugés coupables d'une fraude sur leur identité. Sur la situation de Sanday Awasa de Foukpa football Club, le 23 janvier dernier, la commission de discipline de la FTF a donné match perdu par pénalité à Foukpa Fc de Sotouboua.

Cette décision de l'organe juridictionnel de la FTF fait suite à une demande d'évocation déposée par Maranatha de Fiokpo qui soutient que son adversaire de la 6ème journée disputée le 21 décembre dernier, a aligné le joueur Sunday Awasa détenteur d'une licence à vignette rouge.

Sur la licence présentée par Sunday Awasa lors du match Maranatha vs Foukpa, le requérant soutient qu'il est de nationalité nigériane, né le 20 janvier 2000, alors qu'il avait évolué sous les couleurs de l'As Binah lors de la saison sportive 2021-2022 sous l'identité de Tafa Riliwane, né le 10 septembre 1995 à Pagouda dans la Binah et de nationalité togolaise.

Devant la commission de discipline, il est établi et démontré que le mis en cause possède une double identité, celles de Tafa Riliwane et de Sunday Awasa et qu'au Togo, il est né le 10 septembre 1995 à Pagouda (Binah) alors qu'au Nigéria, il né le 20 janvier 2000 et jouit de la nationalité nigériane suivant son passeport.

D'après la commission de discipline, il ressort que l'identité Tafa Riliwane est officiellement la première

enregistrée dans le système sportif togolais, et qu'il y a lieu de considérer la seconde, celle de Sunday Awasa, comme extorquée par la fraude et la fourniture de fausses informations.

Après l'audition contradictoire et au regard des dispositions réglementaires, la commission de discipline a déclaré que la fraude sur l'identité commise par le joueur Sunday Awasa, engage la responsabilité de son club Foukpa Fc, notamment sur le match mis en cause qui l'a opposé à Maranatha de Fiokpo.

Outre la responsabilité personnelle du joueur qui se trouve engagée, la commission précise que le club assume également sa part de responsabilité qui n'est que la conséquence logique du fait de l'avoir recruté sans vérification minutieuse autour de sa personne et de l'avoir aligné sur le match mis en cause.

Selon la commission, il est aussi avéré au regard des déclarations, que le club Foukpa Fc n'a pas pris les dispositions idoines pour se documenter suffisamment sur le passeport sportif du joueur, qu'aucune question ne lui a été notamment posée sur son passé sportif, ni sur ses clubs successifs et même son der-



Kpokla Kodjovi de l'Etoile Filante, sanctionné pour fausse identité

nier club.

Au regard des dispositions réglementaires, la commission de discipline a décidé de suspendre le joueur Sunday Awasa de Foukpa Fc pour une période de cinq (5) ans, pour toutes les compétitions de la FTF et ses démembrements, conformément à la réglementation en vigueur.

La commission a donc déclaré le match Maranatha vs Foukpa perdu par pénalité contre le club Foukpa Fc conformément à la réglementation de la FTF, avant de déclarer Maranatha bénéficiaire des points correspondants au gain du match.

Enfin la commission de discipline rappelle que Foukpa Fc de Sotouboua peut toutefois, faire appel de cette décision.

La décision motivée a été notifiée aux différentes parties et publiée sur le site officiel de la Fédération Togolaise de Football (FTF).

En ce qui concerne le cas du joueur Kodjovi Kpokla de l'Etoile Filante, la commission de discipline de la FTF a décidé de suspendre celui-ci pour une période de 12 mois, soit une année.

Conformément aux règlements généraux de la FTF, la suspension s'applique à toutes les compétitions de la FTF et de ses démembrements.

Connu auparavant sous l'identité Afansounoudji Komi Serge avec laquelle il a joué à Sémassi de Sokodé et dans la sélection nationale U23 dans le cadre du tournoi de Toulon en 2018, le joueur Kodjovi Kpokla qui évolue cette saison sous les couleurs de l'Etoile Filante de Lomé, s'est rendu coupable d'une fraude sur identité.

Outre cette sanction, le joueur Kodjovi Kpokla est condamné à payer une somme de cent mille (100 000) FCFA comme amende.

La commission de discipline a décidé par ailleurs de prononcer le match Etoile Filante vs Agouwa perdu par pénalité à l'encontre de l'Etoile Filante qui est aussi condamnée à payer une amende de deux cent mille (200 000) FCFA à la FTF.

La commission a afin déclaré Agouwa Fc de Koussountou, bénéficiaire des points correspondants au gain du match qui l'a opposé à l'Etoile Filante. Une rencontre au cours de laquelle, l'Etoile Filante s'est imposée (2-0) face à Agouwa.

Ces différentes sanctions font suite à une demande d'évocation introduite par Agouwa Fc de Koussountou, qui soutient que l'Etoile Filante, son adversaire de la 7ème journée de D2, disputée le 28 décembre 2022 a aligné le joueur Kodjovi Kpokla coupable d'une fraude sur identité qui devrait entraîner sa non qualification.

Après l'audition contradictoire, il est établi et démontré d'après la commission de discipline que le joueur mis en cause s'est fait établir une nouvelle identité sans observer les formalités y afférentes.

L'Etoile Filante peut toutefois faire appel de cette décision qui lui a été notifiée et publiée sur le site officiel de la FTF.

Daniel A.

Le gouvernement sonne résolument la professionnalisation du football togolais

Démarré il y a dix mois, le projet de professionnalisation du football togolais va enfin prendre forme. Un atelier de lancement de l'opérationnalisation de ce projet relatif à la professionnalisation du football togolais a été ouvert le vendredi 27 Janvier 2023 à Lomé. C'est le Ministre des sports et des loisirs, Dr Lidi Bessi Kama qui a donné le ton à travers un discours de circonstance plein d'émotions, un discours d'union et de perspective.



Dr Lidi Bessi-Kama, ministre des Sports et des Loisirs à l'ouverture de l'atelier de lancement de la phase opérationnelle du processus de professionnalisation du football au Togo

Cet atelier qui vise à rendre opérationnel le projet relatif à la création des ligues professionnelles du foot a été marqué par la présence des acteurs sportifs, le représentant du ministère de l'administration territoriale et du développement des territoires, un représentant de la faïtière des communes du Togo et aussi le président de la fédération togolaise de football, Col. Guy Akpovy, la représentante du président du comité national olympique, les présidents des clubs togolais, les responsables des associations des Journalistes sportifs sans oublier les personnes ressources du football togolais. Il vise également à rendre plus viable les championnats togolais tout en créant les ligues professionnelles de la D1 et D2. L'objectif est d'amener les clubs de football to-

golais à être autonomes financièrement.

Selon ce projet qui est en phase d'opérationnalisation, chaque préfecture aura désormais un seul club à l'instar de PSG et Marseille en France, le Grand Lomé (Préfectures du Golfe et d'Agoè-Nyivé) aura quatre clubs. La phase de transition va durer trois ans et des moyens financiers seront mis à la disposition de ces clubs pour faire face à cette nouvelle réforme.

L'idée aussi est de mobiliser les populations autour de ces clubs dans un esprit de vivre ensemble et de la cohésion sociale. La professionnalisation du football togolais regorge également plusieurs avantages tels que la sécurité sociale des joueurs, l'amélioration des conditions de vie et travail des salariés des sociétés sportives. Ce projet permettra aussi de rendre le football togolais attractif, compétitif et profita-

ble aux joueurs et investisseurs actuels.

Le Ministre des sports et des loisirs n'a pas manqué de rendre un vibrant hommage au Chef de l'État togolais Faure Gnassingbé, qui a su donner une place de choix dans la nouvelle feuille de route gouvernementale au sport qui est aujourd'hui un facteur d'union et de paix. Le Gouvernement togolais dirigé par la dame des innovations Victoire Dogbe est également félicité sur ce projet. Ce projet qui est entrain de prendre corps est suivi comme du lait sur le feu par la cheffe du gouvernement, et donc un hommage lui a été rendu par la ministre des sports et des loisirs. Toutes les commissions ont travaillé sous l'impulsion et le leadership du président de la République, toutes ses instructions ont été suivies de bout en bout.

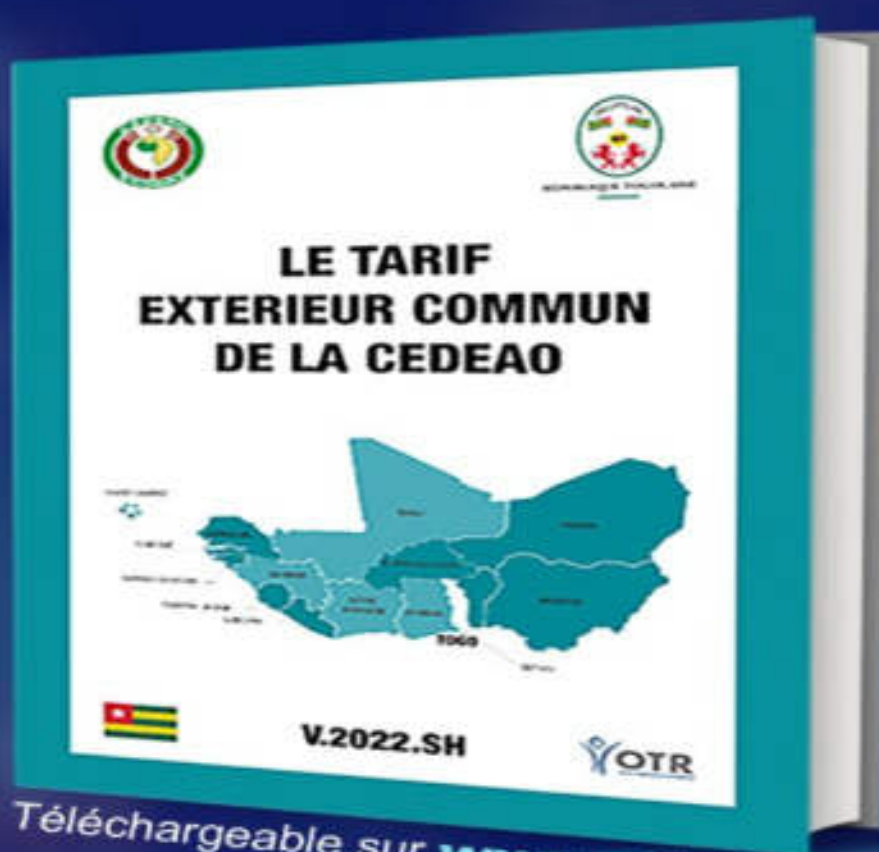
Carole A.

Apprêter sa juste monnaie à l'approche de nos postes de péage nous permet un franchissement rapide de ceux-ci.



TARIF EXTERIEUR COMMUN

V.2022.SH



les 4+ du TEC V.2022.SH

Adaptation à l'évolution des pratiques commerciales

Prise en compte des questions environnementales et sociales

Prise en compte des progrès technologiques

Prise en compte de la lutte contre le terrorisme par la spécialisation des Biens à Double Usages (BDU)

En vigueur depuis le 1^{er} juillet 2022

FEDERER POUR BATIR
 www.otr.tg